

4 Économie

Partenariat PME-ANINF

Mise en place des structures d'accompagnement

MSM

Libreville/Gabon

DANS le cadre de sa politique d'accompagnement des petites et moyennes entreprises, le ministère du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des services et l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf) ont signé, jeudi dernier, une convention concernant le projet « Espace PME ». Cet accord a été paraphé entre la ministre Madeleine Berre et le directeur général de l'Aninf, Alex Bongo Ondimba. Selon les concepteurs de ce projet, l'"Espace PME" permettra au ministère des PME, au travers du

cadre et des séminaires de sensibilisation animés par l'Aninf, d'initier les entrepreneurs aux outils informatiques et de leur permettre d'effectuer des travaux de recherche. Il aura pour but de réduire le manque d'accompagnement, d'information, de formation et d'espaces de travail auquel les entrepreneurs font face.

« Dans un environnement où les entreprises locales ont besoin de diversifier leurs sources de revenus, et de se structurer pour avoir accès à la commande privée, il est de notre ressort de mettre en place les structures d'accompagnement, afin de favoriser le contenu local, à l'instar du secteur des hydrocarbures. Ce projet constitue un investissement à fort impact, réali-



Photo : D.R.

Echange du protocole d'accord entre la ministre des PME, Madeleine Berre et le directeur général de l'Aninf, Alex Bongo Ondimba.

sable sur le court terme, qui bénéficiera aux opérateurs économiques gabonais à moyen et long termes », a indiqué Madeleine Berre. L'"Espace PME" sera constitué de quatre pôles majeurs, offrant des ser-

vices d'accompagnement aux opérateurs économiques en herbe ou expérimentés, pour tout secteur d'activités.

L'Agence nationale des infrastructures numériques a pris comme engagement

l'aménagement de la salle numérique ; la fourniture d'un accès internet haut débit ; le câblage réseau (y compris la distribution sans fil) ; la fourniture de trente ordinateurs fixes ; la fourniture de trois Smart-Boards ; la création d'un site internet dédié à "l'Espace PME" et l'animation de séminaires de sensibilisation à l'utilisation de l'outil TIC, et des applications en direction des entreprises orientées vers le développement de l'économie numérique.

Stratégie d'endettement

Plafonnement des nouveaux emprunts

W.N

Libreville/Gabon

DANS un communiqué signé de Marie-Julie Biloghe, ministre déléguée à l'Économie, le gouvernement a décidé de procéder à un réajustement des sources de financements des nouveaux emprunts pour l'année 2016, consignés dans la "Stratégie

d'endettement de l'Etat, au regard des possibilités actuelles du marché financier régional", indique le communiqué.

Aussi, le plafond des nouveaux emprunts en francs CFA est-il porté à 140 milliards, contre 100 milliards dans la "Stratégie d'endettement de l'Etat". Parallèlement, le plafond des emprunts en dollars américains et autres monnaies à change variable est ramené à 514 mil-



Photo : PHILIPPE YEYET

Mme Marie-Julie Biloghe, ministre déléguée à l'Economie.

liards de francs CFA, contre 554 milliards de francs CFA. « Le réaménagement opéré permet, sans modifier le montant global du plafond des nouveaux emprunts de l'Etat pour l'année en cours, de réduire le niveau d'exposition du Gabon à la dette extérieure, en baissant son encours futur et en atténuant les risques inhérents à la hausse du cours du dollar américain », a expliqué Mme Biloghe.

En outre, la ministre déléguée à l'Économie indique que ce réaménagement constitue également l'occasion pour le gouvernement gabonais de contribuer davantage au développement du marché financier régional, en densifiant les échanges de titres sur la bourse régionale et d'affirmer, par ailleurs, sa stratégie de positionnement en tant qu'émetteur de référence dans la sous-région Cémac

Coopération dans le domaine de la Forêt/Gabon-Chine

Renforcer les investissements dans le secteur

F.A.

Libreville/Gabon

LE directeur de cabinet du ministère de la Forêt, Maurille Nicaise Nzaou-Mabicka, a eu une séance de travail avec une délégation chinoise conduite par la directrice des Forêts du ministère éponyme de la République populaire de Chine, Zang Yanhong. Cette rencontre avait pour but de discuter du renforcement des investisse-

ments et du développement dans le domaine forestier. A terme, elle aboutira à une signature d'accord entre les deux parties dans les prochains jours, afin de faire avancer la coopération sino-gabonaise.

A l'issue de cette rencontre, d'autres propositions ont été faites par la partie gabonaise et seront insérées dans le protocole d'accord. Entre autres, la mise à la disposition des entreprises chinoises des agents



Photo : F.A.

des Eaux et Forêts du Gabon, qui leur feront, de temps à autre, des mis à niveau, afin de mieux exercer

Une vue de la séance de travail entre les délégations gabonaise et chinoise.

leur travail, car ces derniers rencontrent parfois des difficultés dans ce domaine.

L'échange a également porté sur le séminaire de renforcement des capacités des entreprises chinoises organisé par la délégation des Forêts de la République populaire de Chine à Libreville

Nous y reviendrons

<p>CHANGEMENTS</p> <p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 17/06/2016</p> <p>Union Gabonaise de Banque</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSINIERS</p>																																																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>DEV</th> <th>EUR/DEV</th> <th>DEV/COT</th> <th>DEV/CFA</th> <th>DEV</th> <th>CFA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>XAF</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxxx</td> <td>1 EUR</td> <td>655,957</td> </tr> <tr> <td>USD</td> <td>1,1254</td> <td>1USD =</td> <td>582,866</td> <td>1 USD</td> <td>618,791</td> </tr> <tr> <td>CAD</td> <td>1,4519</td> <td>1CAD =</td> <td>451,792</td> <td>1 CAD</td> <td>475,646</td> </tr> <tr> <td>JPY</td> <td>117,3400</td> <td>1JPY =</td> <td>5,590</td> <td>100 JPY</td> <td>581,316</td> </tr> <tr> <td>GBP</td> <td>0,7877</td> <td>1GBP =</td> <td>832,750</td> <td>1 GBP</td> <td>868,032</td> </tr> <tr> <td>CHF</td> <td>1,0818</td> <td>1CHF =</td> <td>606,357</td> <td>100 CHF</td> <td>63 484,77</td> </tr> <tr> <td>ZAR</td> <td>17,1218</td> <td>1ZAR =</td> <td>38,311</td> <td>100 ZAR</td> <td>3983,90</td> </tr> <tr> <td>MAD</td> <td>10,9238</td> <td>1MAD =</td> <td>60,048</td> <td>1MAD</td> <td>62,44</td> </tr> <tr> <td>CNY</td> <td>7,4171</td> <td>1CNY =</td> <td>88,438</td> <td>1CNY</td> <td>91,09</td> </tr> </tbody> </table>	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	USD	1,1254	1USD =	582,866	1 USD	618,791	CAD	1,4519	1CAD =	451,792	1 CAD	475,646	JPY	117,3400	1JPY =	5,590	100 JPY	581,316	GBP	0,7877	1GBP =	832,750	1 GBP	868,032	CHF	1,0818	1CHF =	606,357	100 CHF	63 484,77	ZAR	17,1218	1ZAR =	38,311	100 ZAR	3983,90	MAD	10,9238	1MAD =	60,048	1MAD	62,44	CNY	7,4171	1CNY =	88,438	1CNY	91,09	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>en date du</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAC 40</td> <td>17/06/2016</td> <td>4 189,95</td> </tr> <tr> <td>DOW JONES</td> <td>17/06/2016</td> <td>17 733,10</td> </tr> </tbody> </table>			en date du		CAC 40	17/06/2016	4 189,95	DOW JONES	17/06/2016
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA																																																																		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957																																																																		
USD	1,1254	1USD =	582,866	1 USD	618,791																																																																		
CAD	1,4519	1CAD =	451,792	1 CAD	475,646																																																																		
JPY	117,3400	1JPY =	5,590	100 JPY	581,316																																																																		
GBP	0,7877	1GBP =	832,750	1 GBP	868,032																																																																		
CHF	1,0818	1CHF =	606,357	100 CHF	63 484,77																																																																		
ZAR	17,1218	1ZAR =	38,311	100 ZAR	3983,90																																																																		
MAD	10,9238	1MAD =	60,048	1MAD	62,44																																																																		
CNY	7,4171	1CNY =	88,438	1CNY	91,09																																																																		
	en date du																																																																						
CAC 40	17/06/2016	4 189,95																																																																					
DOW JONES	17/06/2016	17 733,10																																																																					
<p>BRENT (IPE) US Dollars/Baril 17 Juin 2016: 48,37</p>																																																																							